

Fiche consigne : **Comment déclarer en DSN un transfert conventionnel du contrat de travail d'une entreprise ?**

Rappel du contexte et réglementation

L'article L.1224-1 du Code du travail et certaines conventions collectives ou accords de branche, prévoient le transfert et la reprise des contrats de travail lors du changement d'employeur.

Les secteurs d'activité du nettoyage et de l'hôtellerie – restauration sont particulièrement concernés par le dispositif du transfert conventionnel du contrat de travail d'une entreprise à une autre.

- **Traitement dans la norme NEODES**

Le transfert d'un contrat de travail d'un employeur A, vers un employeur B doit suivre les mêmes modalités déclaratives qu'une mutation :

- Aucun signalement « Fin de contrat de travail » ou bloc « Fin de contrat - S21.G00.62 » n'est à déclarer par l'établissement d'origine A
- L'établissement de destination B doit avoir recours, dans la première DSN mensuelle qui suit le transfert, à la déclaration d'un bloc « Changements contrat – S21.G00.41 » contenant la rubrique « SIRET ancien établissement d'affectation - S21.G00.41.012 » afin d'indiquer le changement d'établissement du salarié et de permettre la récupération de l'historique de données du salarié.
 - Si d'autres caractéristiques du contrat sont modifiées à l'occasion du transfert, le bloc « Contrat – S21.G00.40 » de la DSN mensuelle de l'établissement d'accueil portera les nouvelles informations des salariés et le bloc « Changement contrat – S21.G00.41 » portera les anciennes valeurs portées dans les DSN mensuelles de l'établissement de départ.

- **Exemple :**

Le salarié d'une entreprise de nettoyage en CDI est transféré au 1^{er} avril 2017 à la suite de la perte du marché de l'entreprise qui l'employait.

Le SIRET d'affectation et le numéro de contrat ont été modifiés, mais les autres informations du contrat n'ont pas été modifiées :

DSN mars 2017 de l'établissement d'origine :

Bloc « Contrat – S21.G00.40 »

S21.G00.06.001 – SIREN : XXXXXXXX1

S21.G00.11.001 – NIC : XXXX1

S21.G00.40.007 – Nature du contrat : 01 - **Contrat de travail à durée indéterminée de droit privé**

DSN avril 2017 de l'établissement d'accueil :

Bloc « Contrat – S21.G00.40 »

S21.G00.06.001 – SIREN : XXXXXXXX2

S21.G00.11.001 – NIC : XXXX2

S21.G00.40.007 – Nature du contrat : 01 - **Contrat de travail à durée indéterminée de droit privé**

Bloc « Changement contrat – S21.G00.41 »

S21.G00.41.001 - Date de la modification : **01042017**

S21.G00.41.012 - SIRET ancien établissement d'affectation : XXXXXXXX1XXXX1